

LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Fructidor, an VII.

16 Sep 1799



Édit impérial qui remet en possession de leurs biens tous ceux qui avoient été dépossédés en Italie pendant le gouvernement républicain. — Vaine tentative des Austro-Russes pour forcer la ligne de l'armée française en Italie. — Incursion faite en Hollande par des émigrés bataves. — Lettre de Bernadotte au directoire exécutif. — Autre lettre du ministre de la police sur la circulation de fausses pièces de 24 et de 48 francs.

ITALIE.

Milan, le 10 fructidor.

Le quartier-général de l'armée austro-russe est toujours à Asti. L'ennemi a réuni la plus grande partie de ses forces du côté de Coni & de Mondovi.

Il a été publié ici avant-hier un édit en vertu duquel toutes les personnes qui, sous le gouvernement républicain avoient été dépossédées de leurs biens, seront remises en possession, quand même ces biens seroient déjà passés en d'autres mains.

Novi, le 16 fructidor.

On avoit répandu le bruit que les généraux Pérignon, Colli & Grouchy blessés & faits prisonniers à l'affaire du 13, avoient obtenu la permission de retourner en France sur parole; mais au moment où ils se dispoisoient à partir pour Gênes, ils ont reçu un ordre supérieur qui les retient dans notre ville; on en ignore le motif.

Nota. D'autres lettres disent que Grouchy est à Gênes, & qu'il est même commandant de cette place.

Recco (côte de Gênes), le 17 fructidor.

Hier, les austro-russes ont entrepris de forcer la ligne de l'armée française, qui s'étend sur nos hauteurs. Le général en chef fut à peine instruit du mouvement de l'ennemi, qu'il fit marcher sur ce point des renforts considérables; & malgré les secours & le feu continu d'une frégate anglaise pour empêcher le passage de ces troupes, les républicains ont repoussé les coalisés, & après un combat de huit heures leur ont fait 300 prisonniers. Le général Miollis, qui rend compte de cette affaire au consul Bellevalle, assure que si les ennemis ne s'étoient pas masqués par une montagne inaccessible, ils auroient été tous faits prisonniers.

Gênes, le 17 fructidor.

Quelques membres du directoire se sont rendus hier au quartier général français. Morcau les a reconduits, & a eu une longue conférence avec le directoire réuni.

Presque toute l'Italie est au pouvoir de l'ennemi. La place de Gênes, le fort de Cuneo, la rivière du Cotichant & une partie de celle du Levant, voilà tout ce qui reste sans avoir été envahi. Le combat de Novi a obligé l'armée à concentrer ses forces & à se tenir sur la défensive. On remarque avec douleur qu'elle prend toutes les mesures pour se faciliter une retraite. Si Championnet avoit pu attaquer les austro-russes du côté de Turin, ce mouvement auroit pu opérer une heureuse diversion; mais il paroît que ni ce général ni Morcau ne sont assez en forces pour attaquer l'ennemi.

Plusieurs bâtimens chargés de grains venant de France, sont entrés dans notre port au moment où la disette commençoit à affamer notre ville.

Le général Lamartillière qui commandoit les trois mille français, formant la garnison de notre place, vient de partir pour Paris.

Plusieurs convois d'artillerie ont passé le 13 à la Bochetta & ont été embarqués à Saint-Pierre-d'Aréna. Nous ignorons s'ils sont destinés pour la défense de notre rivière ou si on les transporte en France.

On assure qu'une forte colonne d'austro-russes s'est récemment approchée de Chiavari.

Le général Victor, de retour de Paris, est actuellement à Gavi où il attend, dit-on, la réponse à une lettre qu'il a écrite à Suwarow.

AUTRICHE.

Vienne, le 16 fructidor.

L'empereur de Russie a écrit une lettre très-flatteuse à l'archiduc Charles. Il l'a nommé feld-maréchal à son service, & lui a fait présent du plus beau régiment de dragons de son empire, actuellement en Allemagne. Il y a mis la seule condition que les hommes & les chevaux seront tirés de la Russie, & qu'il portera le nom de l'archiduc Charles.

A L L E M A G N E.

Hambourg, le 20 fructidor.

Sir Th. Grenville, ministre d'Angleterre auprès de la cour de Berlin, vient d'arriver à Altona, d'où il doit se rendre en Hollande. Avant son départ, le roi de Prusse lui a fait présent d'un superbe service de porcelaine de la fabrique de Berlin.

Ce prince a dû partir aujourd'hui de Charlottenbourg pour Paretz, où, lorsqu'il étoit encore prince royal, il avoit déjà une maison de plaisance. Huit jours après, il doit revenir à Potsdam, où il passera l'automne. Il a fait dire aux officiers des autres garnisons qu'il verroit avec plaisir dans cette résidence ceux d'entre eux qui pourroient faire les frais du voyage.

Ratisbonne, le 19 fructidor.

Hier, a paru imprimé le protocole du collège des princes. Tous ont voté, excepté ceux qui sont dans la ligne de démarcation. Mayence a voté pour le quintuple contingent; Brandebourg & Saxe s'en tiennent à leurs conventions de neutralité. Mais la majorité sera pour le quintuple du contingent & les cent mois romains.

Le chevalier de Bray a été nommé ambassadeur extraordinaire de l'électeur de Bavière près la cour de Pétersbourg. Il se rendra incessamment à sa destination.

Suivant des lettres de Vienne, c'est le 4 vendémiaire prochain que l'empereur & roi aura une entrevue à Cracovie avec l'empereur de Russie.

Extrait d'une lettre de Francfort, du 20 fructidor.

Depuis la reprise des hostilités & la dissolution du congrès de Rastadt, les gouvernemens ecclésiastiques situés le long du Mein étoient occupés à organiser une levée en masse. Comme on s'attendoit du 11 au 14 de ce mois que le général Baraguay d'Hilliers s'étendrait de Francfort & Offenbach vers Aschaffembourg, le baron d'Albini fit rassembler tous les habitans de l'électorat de Mayence sur les deux rives du Rhin.

Baraguay d'Hilliers s'étant dirigé sur Heidelberg, le premier ministre de l'électeur de Mayence fit avancer 150 husards mayençais, 1200 hommes de milices mayençais & environ 600 hommes de troupes de Wurtzbourg & de Bamberg, suivis d'un rassemblement de 6000 hommes de la levée en masse jusqu'à Offenbach, d'où il fit une réquisition de passage le 16 & 17 fructidor, tant à la régence hessoise à Hanau, qu'au sénat de Francfort : cette demande lui fut refusée. La ville de Francfort étant sans moyens de défense, les husards mayençais, appuyés de leurs milices, forcèrent dans la matinée du 18 fructidor l'entrée d'une des portes de cette ville, & la traversèrent suivis de quelques paysans de la levée en masse. M. d'Albini, affaibli d'un grand saisissement de son état-major-général, passa le même jour vers cinq heures du soir par Franfort, se dirigeant vers Hœchst pour prendre la position de la Nidda.

Cette expédition grotesque ne peut avoir pour but que de chercher à faire diversion par une espèce de démonstration sur Mayence, afin d'empêcher le général Müller de pénétrer avec l'armée du Rhin plus avant dans la Souabe. Une sortie de quelques mille hommes de la garnison de Mayence par Cassel, suffira pour mettre en fuite tous ces gens mal armés & nullement disposés à faire le coup de fusil.

Il n'y a pas jusqu'à des troupes autrichiennes à portée de soutenir une expédition aussi aventurée. Celles qui sont en Souabe se sont concentrées pour s'opposer aux progrès de l'armée du Rhin.

Le militaire autrichien, de même que les gens de la levée en masse, ne se sont pas permis, lors de leur passage dans Francfort, la moindre irrégularité envers les citoyens Bacher & Schwebel, qui ont été traités avec les égards dus à l'inviolabilité de leur sauve-garde. Mais comme toute cette expédition ne peut finir que par une débandade, le séjour de Francfort ne pouvoit offrir aucune sûreté pour le moment où cette tourbe, trompée dans son attente, & pleine de rage, traversera de nouveau cette ville pour retourner vers Aschaffembourg, & c'est ce qui a déterminé Bacher à se rendre à Hanau.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 25 fructidor.

Le général Kellermann est arrivé ici, ainsi que le général Vandammes.

Le général van Guericke, batave, & le général Dardannes, français, sont nommés commandans d'Amsterdam.

On a arrêté, à Amsterdam, le libraire qui avoit imprimé les manifestes du ci-devant stadhouder.

Le nombre des bâtimens de guerre, tant grands que petits, qui se sont livrés aux Anglais, est de 29. Les Anglais ont trouvé au Helder 95 pièces de canon, & des magasins.

Ces émigrés orangistes, au nombre de 400, s'étant ras-

semblés, sans armes, sur le territoire prussien, en ont été chassés, & ont fait une invasion sur le territoire batave, à une lieue d'Arnhem, dans un village nommé Westervoort, qu'ils ont surpris. Ils y ont coupé l'arbre de la liberté, arboré le drapeau orange & affiché le manifeste du ci-devant stadhouder. Cependant, la nouvelle en étant arrivée à Arnhem & à Nimegue, des bourgeois armés & des militaires en sont sortis en petit nombre. Depuis ce moment des colonies & des blessés en petit nombre. Depuis ce moment des colonies mobiles de bourgeois armés se sont rendues de ce côté là, & l'ordre y est rétabli. Ces émigrés étant rentrés après leur défaite sur le territoire prussien, y ont été désarmés par les avant-postes; du moins c'est ce qu'on écrit d'Arnhem, où il doit être arrivé un husard prussien avec une lettre, à la municipalité, donnant connoissance de ce procédé, & assurant qu'on empêchera tout rassemblement parils sur le territoire prussien.

Il est arrivé, depuis quelques jours, plusieurs bataillons français venant de la Belgique.

P. S. Dans ce moment on répand le bruit que la bataille a commencé hier à trois heures de l'après-midi; mais on n'en peut encore savoir le résultat.

PARIS, le 29 fructidor.

Nous avons annoncé hier que des groupes entouroient dans la journée, le conseil des cinq-cents; mais nous ignorions que ces groupes s'étoient prodigieusement épaisés & échauffés vers le soir; qu'ils avoient témoigné le plus violent mécontentement, lorsqu'ils ont appris que le conseil, à une très-grande majorité, avoit refusé de proclamer la patrie en danger, & que plusieurs députés avoient été insultés & menacés à leur sortie de la salle. Pendant quelques tems même, les portes ont été obstruées par la foule, & il a fallu faire avancer la troupe pour les débarrasser.

Un certain nombre de ces hommes & de ces femmes dont la présence rappelloit & redemandoit d'autres tems, provoquoient aussi, par leurs cri, le renversement de Sieyes & de Barras, & n'avoient, disoient-ils, besoin que de piques ou de fourches pour sauver la patrie, aussi efficacement qu'ils l'ont fait à tant de fameuses époques; cependant, tout s'est borné de leur part à des clamours & des menaces.

D'autres groupes avoient été préparés, & s'étoient formés dans d'autres quartiers de Paris. Les orateurs qui les parcouraient & les harangoient paroissent fort animés; mais ils ne sont point parvenus à communiquer ce mouvement électrique qui produit les insurrections.

On assure que beaucoup de membres du conseil des cinq-cents s'étoient réunis l'avant-dernière nuit au ci-devant hôtel de Salm, & qu'ils y étoient restés jusqu'à près de quatre heures du matin.

Le choix du directoire ne s'est point arrêté, comme on l'a d'abord annoncé, sur le général Marescot, pour remplir les fonctions de ministre de la guerre. Il paroît aujourd'hui que cette place est réservée au citoyen Dubois-Cranç. C'est l'ex-ministre Milet-Mureau qui est chargé par intérim de la direction du département de la guerre.

Le chef d'escadron Burthe, aide-de-camp du général en chef Masséna, est arrivé hier avec des dépêches; il vient pour les besoins de l'armée du Danube, & annonce au directoire que le général en chef persiste à refuser le commandement de l'armée.

Les membres de l'administration centrale du département de la Seine ont été destitués hier. On ne connoît point encore au juste leurs successeurs. Mais ce ne sont pas

— D'après un arrêté du directoire, la colonne mobile du département d'Indre & Loire a dû partir pour le département de Maine & Loire; & celle du Loir & Cher se rend au Mans pour être à la disposition du général Michaud.

— L'administration centrale de Lot & Garonne a appliqué la loi sur les étages au canton d'Auvillar.

— Les chasseurs à cheval du 14^e régiment, qui ont contribué à étouffer la révolte de la Haute-Garonne, ont reçu ordre de se rendre à l'armée d'Italie.

— Le baron de Jacobi-Klost, ministre de Prusse à Londres, est de retour à Berlin.

Le prince Ferdinand, oncle du roi, est très-malade.

— M. Windham, secrétaire de la guerre, ayant voulu donner un grand dîner au ci-devant comte d'Artois & à sa suite, n'a pas manqué de choisir, pour ce repas, une taverne de Londres, qui a pour enseigne *la Couronne et le Sceptre*.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Paris, le 29 fructidor, an 7.

Bernadote, au directoire exécutif.

Citoyens directeurs, je reçois à l'instant votre arrêté d'hier 28, & la lettre obligeante qui l'accompagne. Vous acceptez la démission que je n'ai pas donnée.

Plusieurs fois, je vous ai mis sous les yeux la cruelle situation de mes frères d'armes. Profondément affligé de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du département de la guerre, j'éprouvai le désir de me soustraire à cette impuissance, & tourmenté de ce sentiment pénible, j'ai pu vous exprimer celui de retourner aux armées.

Au moment où je me préparais à rendre le compte moral & administratif de ma gestion jusqu'au 1^{er} vendémiaire, vous m'annoncez que vous me destinez un commandement; vous ajoutez que vous nommez le citoyen Millet-Mureau, par *interim*, pour remettre le porte-feuille à mon successeur.

J'ai dû rétablir les faits pour l'honneur de la vérité qui n'est pas en notre pouvoir, citoyens directeurs; elle appartient à nos contemporains, à l'histoire qui nous attend.

Après vingt années de fatigues non interrompues, vous jugerez si je mérite le traitement de réforme; je ne vous dissimule point que je n'en ai besoin: mais j'ai sur-tout besoin de repos.

Le citoyen Millet-Mureau recevra de moi tous les renseignements qu'il désirera.

Salut & respect.

Signé, BERNADOTTE.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Le ministre de la police générale, prévient ses concitoyens, qu'il se répand en ce moment dans la circulation, une quantité considérable de pièces fausses de 24 & de 48 francs.

Quoique ces pièces soient contrefaites avec beaucoup d'adresse, on peut les reconnoître aux caractères suivans:

Le cordon est mal fait & d'un jaune blanchâtre. En le frottant contre un corps dur, il laisse appercevoir une place d'argent interposée dans le milieu de la pièce, entre deux feuilles d'or, & recouverte absolument par elles. Ces feuilles d'or sont d'une ressemblance si frappante avec le type des véritables pièces, qu'il est impossible qu'elles n'en aient pas été détachées au moyen d'une soie extrêmement délicate.

Ces pièces fausses sont un peu bombées dans le milieu; elles sont plus épaisses que les pièces ordinaires. Les contrefacteurs, en substituant de l'argent à de l'or, n'ont pu se dispenser d'ajouter au volume de la pièce pour que son poids se retrouvât le même; il l'est en effet.

Les pièces fausses sont presque toutes à la face de Louis XV. & n'ont pas de millésime déterminé. Leur coup-d'œil est en général terne & blanchâtre, & elles paroissent frappées plus mollement que les pièces véritables; leur son, sans être sourd, n'a pas à beaucoup près la clarté de celui des pièces véritables.

Signé, FOUCRET (de Nantes).

— On a arrêté la nuit dernière & traîné au Temple les nommés Lottin, imprimeur, les frères Desbrier, Dor & son épouse. On a saisi chez eux un grand nombre d'écrits contre-révolutionnaires, entr'autres deux proclamations, dont une de Condé; une adresse aux conscrits, & 4,000 exemplaires d'une adresse aux soldats français.

— Le général Saint Martin est parti avant-hier de Paris pour aller prendre le commandement de l'artillerie de l'armée française en Hollande.

— Le directoire, par un arrêté du 23 de ce mois, ordonne aux administrations centrales & à ses commissaires d'accabler, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, la rentrée de l'emprunt forcé; & de donner la plus grande activité aux poursuites contre les prêteurs en retard. Il déclare aussi que le recouvrement de l'emprunt ne pourra retarder celui des contributions ordinaires. Les receveurs de l'emprunt à Paris en verseront chaque jour la recette à la trésorerie.

— Le bureau central a écrit aux entrepreneurs des théâtres une circulaire dans laquelle il leur rappelle que chez un peuple libre, les théâtres doivent être l'école du patriotisme & de la morale républicaine: « Vous devez, leur dit-il, les jours de fêtes nationales & les décadis, n'offrir que des ouvrages patriotiques. Nous vous en faisons un devoir, & nous espérons que vous vous empresserez de répondre aux intentions de vos magistrats ».

— L'agent du directoire à Saint-Domingue, en quittant cette colonie, a dégagé le général Rigaud de toute obéissance à Toussaint-Louverture en qualité de général en chef; & il l'a engagé à prendre le commandement du département du Sud. Cette proclamation est datée de Miragoane, le 27 prairial.

Le même agent déclare aussi Toussaint-Louverture ambitieux, pei-filé, & vendu aux anglais, aux émigrés & aux Américains.

— On parle d'une nouvelle action du côté de Novi; mais on n'en sait pas encore les détails.

— Quelques lettres d'Italie prétendent qu'il a existé des conférences entre les Liguriens & Suwarow sur le sort de cette république; mais que Suwarow ne veut entendre aucune proposition qui n'ait pour préliminaire le rétablissement de l'ancien ordre de choses.

— On a arrêté la nuit dernière & traîné au Temple les nommés Lottin, imprimeur, les frères Desbrier, Dor & son épouse. On a saisi chez eux un grand nombre d'écrits contre-révolutionnaires, entr'autres deux proclamations, dont une de Condé; une adresse aux conscrits, & 4,000 exemplaires d'une adresse aux soldats français.

— Le général Saint Martin est parti avant-hier de Paris pour aller prendre le commandement de l'artillerie de l'armée française en Hollande.

— Le directoire, par un arrêté du 23 de ce mois, ordonne aux administrations centrales & à ses commissaires d'accabler, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, la rentrée de l'emprunt forcé; & de donner la plus grande activité aux poursuites contre les prêteurs en retard. Il déclare aussi que le recouvrement de l'emprunt ne pourra retarder celui des contributions ordinaires. Les receveurs de l'emprunt à Paris en verseront chaque jour la recette à la trésorerie.

— Le bureau central a écrit aux entrepreneurs des théâtres une circulaire dans laquelle il leur rappelle que chez un peuple libre, les théâtres doivent être l'école du patriotisme & de la morale républicaine: « Vous devez, leur dit-il, les jours de fêtes nationales & les décadis, n'offrir que des ouvrages patriotiques. Nous vous en faisons un devoir, & nous espérons que vous vous empresserez de répondre aux intentions de vos magistrats ».

— L'agent du directoire à Saint-Domingue, en quittant cette colonie, a dégagé le général Rigaud de toute obéissance à Toussaint-Louverture en qualité de général en chef; & il l'a engagé à prendre le commandement du département du Sud. Cette proclamation est datée de Miragoane, le 27 prairial.

Le même agent déclare aussi Toussaint-Louverture ambitieux, pei-filé, & vendu aux anglais, aux émigrés & aux Américains.

— On parle d'une nouvelle action du côté de Novi; mais on n'en sait pas encore les détails.

— Quelques lettres d'Italie prétendent qu'il a existé des conférences entre les Liguriens & Suwarow sur le sort de cette république; mais que Suwarow ne veut entendre aucune proposition qui n'ait pour préliminaire le rétablissement de l'ancien ordre de choses.

— On a arrêté la nuit dernière & traîné au Temple les nommés Lottin, imprimeur, les frères Desbrier, Dor & son épouse. On a saisi chez eux un grand nombre d'écrits contre-révolutionnaires, entr'autres deux proclamations, dont une de Condé; une adresse aux conscrits, & 4,000 exemplaires d'une adresse aux soldats français.

— Le général Saint Martin est parti avant-hier de Paris pour aller prendre le commandement de l'artillerie de l'armée française en Hollande.

— Le directoire, par un arrêté du 23 de ce mois, ordonne aux administrations centrales & à ses commissaires d'accabler, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, la rentrée de l'emprunt forcé; & de donner la plus grande activité aux poursuites contre les prêteurs en retard. Il déclare aussi que le recouvrement de l'emprunt ne pourra retarder celui des contributions ordinaires. Les receveurs de l'emprunt à Paris en verseront chaque jour la recette à la trésorerie.

— Le bureau central a écrit aux entrepreneurs des théâtres une circulaire dans laquelle il leur rappelle que chez un peuple libre, les théâtres doivent être l'école du patriotisme & de la morale républicaine: « Vous devez, leur dit-il, les jours de fêtes nationales & les décadis, n'offrir que des ouvrages patriotiques. Nous vous en faisons un devoir, & nous espérons que vous vous empresserez de répondre aux intentions de vos magistrats ».

— L'agent du directoire à Saint-Domingue, en quittant cette colonie, a dégagé le général Rigaud de toute obéissance à Toussaint-Louverture en qualité de général en chef; & il l'a engagé à prendre le commandement du département du Sud. Cette proclamation est datée de Miragoane, le 27 prairial.

Le même agent déclare aussi Toussaint-Louverture ambitieux, pei-filé, & vendu aux anglais, aux émigrés & aux Américains.

— On parle d'une nouvelle action du côté de Novi; mais on n'en sait pas encore les détails.

— Quelques lettres d'Italie prétendent qu'il a existé des conférences entre les Liguriens & Suwarow sur le sort de cette république; mais que Suwarow ne veut entendre aucune proposition qui n'ait pour préliminaire le rétablissement de l'ancien ordre de choses.

— On a arrêté la nuit dernière & traîné au Temple les nommés Lottin, imprimeur, les frères Desbrier, Dor & son épouse. On a saisi chez eux un grand nombre d'écrits contre-révolutionnaires, entr'autres deux proclamations, dont une de Condé; une adresse aux conscrits, & 4,000 exemplaires d'une adresse aux soldats français.

— Le général Saint Martin est parti avant-hier de Paris pour aller prendre le commandement de l'artillerie de l'armée française en Hollande.

— Le directoire, par un arrêté du 23 de ce mois, ordonne aux administrations centrales & à ses commissaires d'accabler, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, la rentrée de l'emprunt forcé; & de donner la plus grande activité aux poursuites contre les prêteurs en retard. Il déclare aussi que le recouvrement de l'emprunt ne pourra retarder celui des contributions ordinaires. Les receveurs de l'emprunt à Paris en verseront chaque jour la recette à la trésorerie.

— Le bureau central a écrit aux entrepreneurs des théâtres une circulaire dans laquelle il leur rappelle que chez un peuple libre, les théâtres doivent être l'école du patriotisme & de la morale républicaine: « Vous devez, leur dit-il, les jours de fêtes nationales & les décadis, n'offrir que des ouvrages patriotiques. Nous vous en faisons un devoir, & nous espérons que vous vous empresserez de répondre aux intentions de vos magistrats ».

— L'agent du directoire à Saint-Domingue, en quittant cette colonie, a dégagé le général Rigaud de toute obéissance à Toussaint-Louverture en qualité de général en chef; & il l'a engagé à prendre le commandement du département du Sud. Cette proclamation est datée de Miragoane, le 27 prairial.

Le même agent déclare aussi Toussaint-Louverture ambitieux, pei-filé, & vendu aux anglais, aux émigrés & aux Américains.

— On parle d'une nouvelle action du côté de Novi; mais on n'en sait pas encore les détails.

— Quelques lettres d'Italie prétendent qu'il a existé des conférences entre les Liguriens & Suwarow sur le sort de cette république; mais que Suwarow ne veut entendre aucune proposition qui n'ait pour préliminaire le rétablissement de l'ancien ordre de choses.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTIS.
Séance du 29 fructidor.

Un message du conseil des anciens annonce le rejet de la résolution relative aux élections des Bouches-du-Rhône.

Gurtain. — Il n'est pas dans mon cœur d'inculper les intentions du conseil des anciens ; mais je crois que les résultats du rejet de la résolution ne peuvent être que très-funestes ; & à cette occasion, je solliciterai votre attention paternelle sur les départemens : depuis huit ans les républicains y sont exposés aux fureurs des contre-révolutionnaires & des royalistes. L'orateur cite ensuite de nombreux assassinats qui ont été commis dans ce département sur des fonctionnaires républicains : il demande qu'il soit fait un message au directoire pour lui demander quelles sont les communes du département des Bouches-du-Rhône auxquels il convient d'appliquer la loi des étages.

Constant appuie cette proposition : il donne lecture d'une lettre du commissaire du directoire près le département des Bouches-du-Rhône, qui annonce qu'une brigade entière de gendarmes qui alloit à la Ciota a été assassinée ; un républicain haché par morceaux ; un officier municipal assassiné. Quant aux élections des Bouches-du-Rhône, il observe que les choses en sont nécessairement au point où elles étoient avant le rapport fait par la commission ; il demande le renvoi à la même commission, afin que les élus du peuple jouissent de leurs droits si les élections sont valides, & qu'il les remplace si elles sont annullées.

Grandmaison. — Pour que des élections soient rejetées ou annullées, il faut que les deux conseils prononcent le même vœu ; sans cette condition, le sort des élus du peuple pourroit dépendre d'un conseil plutôt que d'un autre. Je demande le renvoi de la résolution, non à une commission nouvelle, mais à l'ancienne ; le conseil des cinq-cents peut s'être trompé ; les anciens n'ont fait que présenter des réflexions, & les papiers publics qui transmettent cette discussion, ne nous ont pas appris qu'un grand nombre de membres ait pris la peine d'éclairer le conseil à cet égard : lorsque les commissions sur les procès-verbaux furent nommées, le bureau parut inspirer de la défiance, & le sort décida des commissions & des rapporteurs. Le rapport fut fait & la commission n'a pas pour cela fini son travail ; & je crois que nous avons autant de sagesse & d'impartialité que le conseil des anciens. Je demande le renvoi à l'ancienne commission.

Chollet est de l'avis du message ; mais il veut qu'il soit adressé dans les formes voulues par la constitution ; il pense que ce message doit demander seulement des renseignemens sur la situation du département des Bouches-du-Rhône, & que c'est au directoire à indiquer les communes auxquelles il convient d'appliquer la loi sur les étages.

Le message sera rédigé dans la forme indiquée par la loi.

Engerran se joint ensuite à Chollet pour demander le renvoi de la résolution rejetée à une nouvelle commission qui sera indiquée par le sort.

Cette proposition est adoptée.

Un député des Côtes-du-Nord annonce que, dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, la diligence de Brest a été arrêtée par plus de 150 brigands ; son escorte, composée de 14 chasseurs, fut obligée de se retirer après avoir fait mordre

la poussière à plusieurs chouans ; la diligence fut pillée par les brigands, qui enlevèrent non-seulement 4 mille francs appartenant à la république, mais encore tous les effets des voyageurs, & même les fichus des femmes. Cependant ils ne jouirent pas long-tems de leur brigandage ; les colonnes mobiles de Guingamp, instruites de cet événement, se mirent à leur poursuite, & en tuèrent un grand nombre, notamment leurs chefs : on leur reprit quantité de pièces de 5 francs, & on parvint à les expulser de ce département.

Le conseil ordonne la mention honorable de la conduite des colonnes mobiles & des carabiniers de la 14^e. demi-brigade qui combattirent les brigands.

Declercq (du Nord) réclame contre l'inculpation dirigée hier contre lui par Tiessé, relativement à l'interprétation qu'il a donnée, & après lui quelques journalistes, au sens contenu dans sa motion d'ordre. Il demande que, vu la faiblesse de sa voix, un secrétaire en donne lecture.

Curé lit la motion. On en demande l'impression ; elle est ordonnée.

Génissieux fait adopter un long projet sur les dépenses ordinaires & extraordinaires du ministère des finances ; les premières sont fixées à 1,424,430 fr., & les secondes à 2,501,786 fr. : total, 3,926,216 fr.

Il présente ensuite un second projet qui est également adopté, & dont les dispositions portent que l'appercu général des recettes & ressources qui sera arrêté pour l'an 8, contiendra l'appercu brut des recettes & versemens faits par les dites régies, administrations ou directions. A commencer pour l'an 8, chaque ministre sera tenu de créditer lui-même les dites régies, administrations ou directions, lorsque les crédits, ou additions de crédits lui auront été ouverts pour les dépenses faites jusqu'à ce jour par forme de retenue ou remises.

Delbrel annonce que la commission militaire auroit désiré pouvoir faire son rapport aujourd'hui, sur la levée de 40 mille chevaux proposée par le directoire ; elle a jeté les bases de son travail, mais il ne pourra être soumis au conseil que primidi.

Le directoire annonce qu'il a saisi dans Paris les chefs d'un complot royaliste & les proclamations dont on alloit empoisonner la France. Le directoire demande si ces coupables doivent être envoyés devant les tribunaux ordinaires.

Le conseil ordonne l'impression & le renvoi à une commission.

Nota. Le conseil des anciens a reçu un message, par lequel le directoire demande l'autorisation d'aliéner pour 30 millions de bois de haute futaie. Le conseil s'est ensuite formé en comité général.

Bourse du 27 fructidor.

Rente provisoire, 1 fr. 88 c. — Tiers consol, 8 fr. 25 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 63 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 70 fr. 75 c., 69 fr. 50 c. — Action de 50 f. de la caisse des rentiers.

Agnès de Courcy, par madame Bennet, auteur d'Anna ou l'Héritière galloise, & de Rosa ou la Fille mendicante ; 4 vol. in-12, avec fig. Prix 7 fr. broché, & 9 fr. par la poste. A Paris, chez Brisson, libraire-imprimeur, rue Hautefeuille, & à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi.

Le nom de l'auteur recommande suffisamment ce joli roman ; les deux autres qui sont rappelés dans le titre sont sûrement les plus agréables que les traducteurs nous aient donné depuis un an.

A. FRANÇOIS.